



On veut me licencier, on m'empêche de faire mon travail

Par **emilievincnt**, le **07/11/2009** à **15:58**

Bonjour,

Je suis salarié depuis 1an dans une entreprise.J'ai sur mon contrat un objectif de chiffre a effectuer. Si cet objectif n'est pas atteint trois fois, je suis susceptible d'etre licencié pour non realisation de mon chiffre.

Je n'ai jamais réalisé ce chiffre depuis mon embauche.

J'ai en détail de rémunération sur mon contrat une indemnité de frais fixe lié à mes demarches professionnelles, à aucun moment il n'est demandé de fournir des justificatifs de frais.

Il y a quelques mois mon patron m'a fait des avances, j'ai d'abord refusé à cause de la situation (milieu professionnel, melange de travail et de privée avec tout les risques que cela peut engendrer) puis je me suis laissé convaincre par "je ne melange pas travail et privé ne t'inquiete pas". Cela a duré plusieurs mois puis separation. Sa femme qui est aussi ma patronne a entendu des rumeurs ou la peut etre appris. J'ai toujours nié par respect pour lui, pour eviter de lui attirer des ennuis dans sa vie privée et profesionnelle.

Situation actuelle : on ne me paye plus mes frais sans m'en avertir,on m'envoi un avertissement pour chiffre non réalisé (alors que je ne l'ai jamais réalisé en 1an), on ne me parle presque plus, elle me met a l'ecart sur tout ce qui ne concerne pas le travail (discuter entre collegues, faire la bise pour dire bonjour.....), elle me parle mal pour tout ou rien. On me reproche mon chiffre mais par la meme occasion on m'interdit de prendre des clients donc comment ameliorer mon chiffre pour le mois a venir. Mon patron ne me parle quasiment plus voir il m'ignore.

Que puis je faire?, Puis je entamer des procédures pour me défendre, quels sont mes droits?
Que me conseillez vous?

Merci d'avance